



L'ÉVÉNEMENT

Les universités se dirigent vers des partiels à distance

Elles envisagent différentes options pour que les examens se déroulent équitablement et sans triche.

WALLY BORDAS [@wallybordas](#)

LA QUESTION est sur les lèvres de plusieurs dizaines de milliers d'étudiants. Comment vont se dérouler les partiels du second semestre dans les universités françaises ? La réponse semble se dessiner de plus en plus clairement. S'il était encore question la semaine dernière de « décaler un certain nombre d'examens au-delà de la période de confinement, en mai », selon Gilles Roussel, le président de la CPU (Conférence des présidents d'université), cette possibilité paraît de plus en plus inenvisageable étant donné le prolongement du confinement qui sera probablement annoncé par Emmanuel Macron lundi prochain. Et les universités commencent toutes à prendre leurs dispositions pour faire passer les partiels du second semestre en ligne. Le président de l'université de Nantes, Olivier Laboux, l'a d'ailleurs : son établissement ne rouvrira pas avant la rentrée prochaine. « L'évaluation des connaissances pour le second semestre se fera à distance », a-t-il précisé. D'autres établissements, comme l'université Paul Valéry, à Montpellier, ou encore celle de Reims, confirment elles aussi que « tous les examens seront cette année passés à distance ».

Les pistes envisagées sont nombreuses et dépendront des universités et des filières, qui s'organiseront comme elles le souhaitent, en fonction des outils et des moyens dont elles disposent. « Quand cela est possible, nous privilégions le contrôle continu », introduit Guillaume Gelé, le président de l'université de Reims. Dans le cas contraire, les enseignants opteront alors pour des devoirs maisons, des QCM, des dissertations ou des mémoires en ligne. « Des oraux pourraient également être organi-

sés, avec des logiciels de visioconférences », précise Guillaume Gelé. À Paul Valéry, « les copies pourront être rendues sur une plateforme en ligne ou envoyées par courrier », précise Patrick Gilli, le président de l'université.

Mais ces établissements l'avaient volontiers, ils tâtonnent, ajustent au jour le jour, en fonction de l'évolution de la situation. Et ils le concèdent : ils n'étaient pas prêts à une telle crise. « Je ne sais pas encore comment tout cela va s'organiser, admet Georges Haddad, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Nous faisons avec les moyens du bord, il va falloir que l'on fasse preuve d'imagination ».

Et les établissements le savent bien, les partiels à distance posent une question de taille : qui pourra surveiller que les étudiants ne trichent pas ? « C'est un risque, concède Patrick Gilli. Mais nous sommes en train d'imaginer des types d'épreuves qui permettront d'éviter la fraude, avec des temps limités », précise-t-il. Un autre problème se pose : celui de l'accès à un ordinateur et à une bonne connexion Internet, que tous les étudiants ne possèdent pas forcément. Là aussi, il faudra trouver des solutions. À l'université Paul Valéry, 500 ordinateurs et des cartes 4G seront prêtés aux étudiants en situation de « fracture numérique ». Du côté de Panthéon-Sorbonne ou de l'université de Reims, la présidence réfléchit à une « session complémentaire » d'examens en septembre, pour les étudiants n'ayant pas pu se connecter pour passer leurs partiels en ligne. ■



“ Nous faisons
avec les moyens du bord,
il va falloir que l'on fasse
preuve d'imagination ”

GEORGES HADDAD, PRÉSIDENT
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



MANUEL COHEN VIA AFP

La possibilité de décaler un certain nombre d'examens paraît de plus en plus inenvisageables pour les universités (ici, la Sorbonne à Paris) étant donné le probable prolongement du confinement.